



HOMOLOGUÉ
sesam-vitale

Premier logiciel agréé
CCAM dentaire

la CCAM dentaire facile en 10 minutes

diaporama version 7

[vérifiez sur www.logosw.net/ccam](http://www.logosw.net/ccam)
que vous disposez de la dernière version !

Introduction

Ce diaporama vous présente des **informations synthétiques** liées à l'application de CCAM dentaire et les principes de fonctionnement dans LOGOSw en quelques écrans.

Ces diapositives vont vous permettre de comprendre **rapidement** comment la CCAM est intégrée dans LOGOSw version 7.0.

Pour plus d'exemples, nous vous invitons à consulter le diaporama « CCAM partie 1 » disponible sur www.logosw.net/ccam

Avant le 1^{er} juin

Avant le 1^{er} juin, vous **devez** :

- Envoyer toutes les FSE en attente dans le module Vitale. Il ne doit plus exister de FSE « à sécuriser » ou « à envoyer ».
- Installer LOGOSw sur votre serveur, puis sur vos ordinateurs.

Avant le 1^{er} juin, vous **pouvez** :

- Préparer la conversion de vos actes NGAP en CCAM.
Si vous ne réalisez pas cette étape, les conversions vous seront proposées au fur et à mesure de l'utilisation de vos actes personnels.
- Ajouter des actes de prothèses CCAM, plus faciles à utiliser que les actes NGAP.

A partir du 1^{er} juin

A partir du dimanche 1^{er} juin,

deux changements auront lieu automatiquement dans LOGOSw :

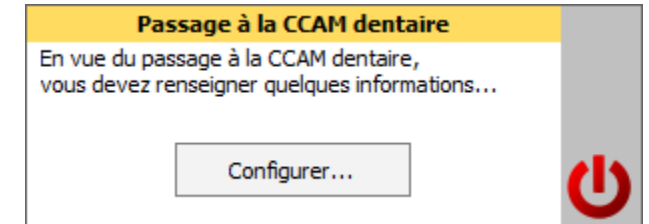
- Vos actes personnels utiliseront la nomenclature CCAM, et non plus NGAP.
- Un onglet supplémentaire dans la palette d'actes s'affichera, permettant d'accéder aux assistants CCAM.

Vous n'avez aucune opération à effectuer le 1^{er} juin :

c'est l'horloge de votre ordinateur qui déclenchera ce changement.

Avant le 1^{er} juin...

Au lancement de LOGOSw, vous trouverez automatiquement un postit sur le bureau de LOGOSw :



Cliquez sur le bouton Configurer pour ouvrir la fenêtre de préparation à la nomenclature CCAM avant le 1^{er} juin :

Passage en nomenclature CCAM

Valider

Configuration des actes de la CCAM dentaire

A partir du 1er juin 2014, la NGAP est abandonnée pour les actes bucco-dentaires. A cette date, la CCAM doit être utilisée (sauf pour les actes ODF). Afin de faciliter votre migration, choisissez les actes que vous utiliserez...

Je suis concerné par le passage à la CCAM dentaire

A quelle date s'effectue votre passage intégral en CCAM ?

01/06/2014

Je ne suis pas concerné par la CCAM dentaire
Hors zone euro, praticien ODF exclusif...

Retrouvez les explications sur la CCAM sur www.logosw.net/CCAM

Continuer

1. Sélectionnez cette option pour confirmer que la CCAM dentaire s'applique à votre cas.

2. Validez

Avant le 1^{er} juin...

Après un écran d'introduction, la fenêtre vous propose ensuite de convertir votre nomenclature personnelle.

Cette étape est **facultative**. Pour chacun de vos actes en rouge :

Code	Nom	Honor.	NGAP	Voir	Cotation CCAM
A1D	Amalgame 1 f Distal	16,87		voir	Rechercher...
A1M	Amalgame 1 f Mésial	16,87	SC7	voir	Rechercher...
A1O	Amalgame 1 f Occlusal	16,87	SC7	voir	Rechercher...
A1V	Amalgame 1 f Vestibulaire	16,87	SC7	voir	Rechercher...
A2MO	Amalgame 2 f Mésio Occlusal	28,92	SC12	voir	Rechercher...
A2OD	Amalgame 2 f Occl Distal	28,92	SC12	voir	Rechercher...
A2OL	Amalgame 2 f Occl Lingual	28,92	SC12	voir	Rechercher...
A2OP	Amalgame 2 f Occl Palatin	28,92	SC12	voir	Rechercher...
A2OV	Amalgame 2 f Occl Vestibulaire	48,20	SC20	voir	Rechercher...
A3MO	Amalgame 3 f Mésio Occlusal	40,97	SC17	voir	Rechercher...
A3MOD	Amalgame 3 f Mésio Occl Distal	40,97	SC17	voir	Rechercher...
A3OD	Amalgame 3 f Occluso Distal	40,97	SC17	voir	Rechercher...
A3ODL	Amalgame 3 f Occl Disto Ling	40,97	SC17	voir	Rechercher...
A3ODP	Amalgame 3 f Occl Disto Pala	40,97	SC17	voir	Rechercher...
A3ODV	Amalgame 3 f Occl Disto Vest	40,97	SC17	voir	Rechercher...
A3OML	Amalgame 3 f Occl Mésio Lingual	40,97	SC17	voir	Rechercher...

1. Allez recherche l'acte CCAM correspondant dans le référentiel CCAM

2... ou utilisez le bouton de conversion Automatique pour convertir le maximum d'actes

L'étape suivante vous permet d'ajouter des actes de prothèse CCAM, plus facile à utiliser que les actes NGAP.

Avant le 1^{er} juin...

La fenêtre vous propose ensuite d'ajouter des actes CCAM de prothèse à votre nomenclature. Cette étape est totalement optionnelle.

Ces actes de prothèse seront plus faciles à utiliser que vos actes actuels.

Passage en nomenclature CCAM

✓ ← Ajout des actes CCAM

Valider Précédent

Voici les actes CCAM que vous pouvez rajouter à votre nomenclature.
Ces ajouts ne sont pas obligatoires, mais ils vous permettront de simplifier votre nomenclature et la définition de vos honoraires.

	<input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Prothèse adjointe transitoire	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
<input type="checkbox"/> Prothèses conjointes	
Bridge	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Bridge transitoire	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Coiffe préformée	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Couronne	<input checked="" type="radio"/> Ajouter cet acte <input type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Couronne transitoire	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Facettes	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Inlay core CCAM	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte
Inlay/onlay	<input type="radio"/> Ajouter cet acte <input checked="" type="radio"/> Ne pas ajouter cet acte

Honoraires non configurés Configurer cet acte

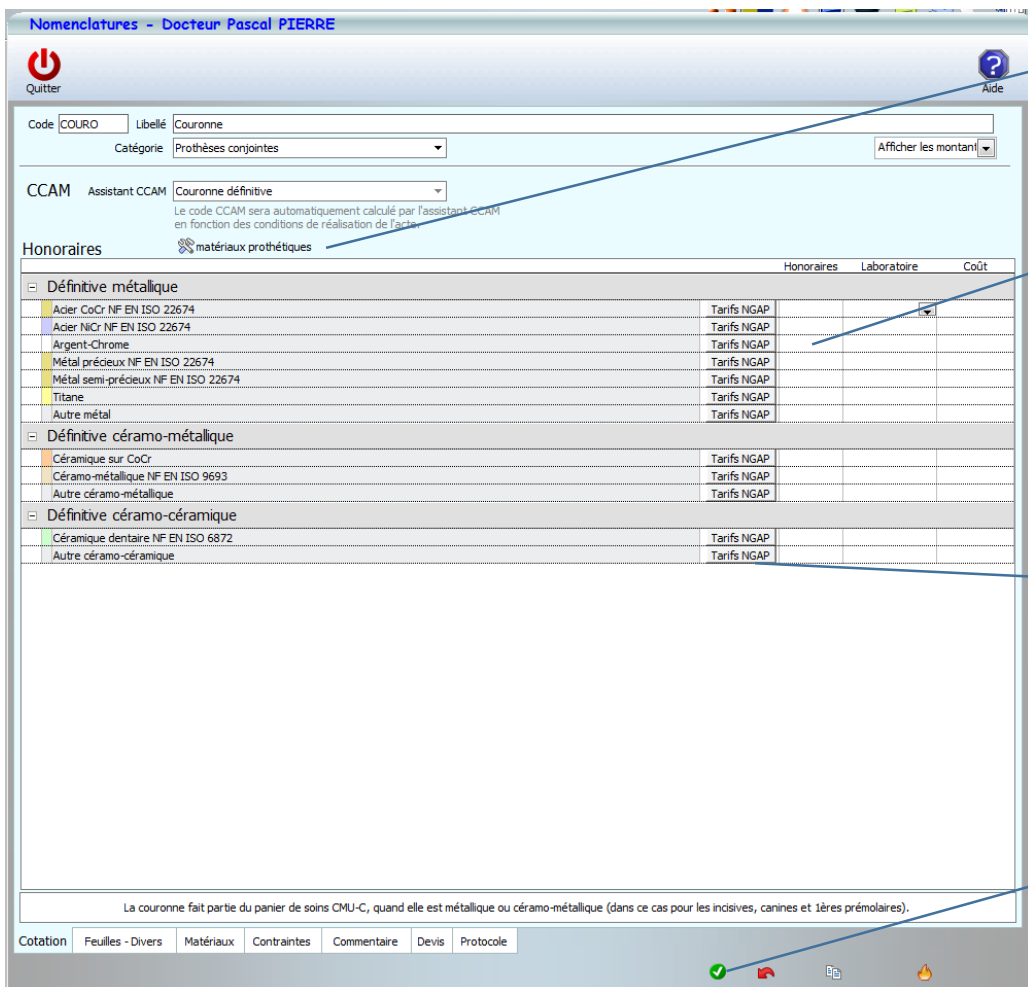
Si vous ne souhaitez pas ajouter de nouvel acte, cochez la case « Ne pas ajouter cet acte »

Pour les actes que vous avez ajouté, cliquez sur le bouton « Configurer cet acte »

Avant le 1^{er} juin...

Pour ces nouveaux actes CCAM, une fenêtre de paramétrage spécifique vous permet de configurer la grille des tarifs.

Voici par exemple la configuration de l'acte Couronne :



	Honoraires	Laboratoire	Coût
Définitive métallique			
Acier CoCr NF EN ISO 22674	Tarifs NGAP		
Acier NiCr NF EN ISO 22674	Tarifs NGAP		
Argent-Chrome	Tarifs NGAP		
Métal précieux NF EN ISO 22674	Tarifs NGAP		
Métal semi-précieux NF EN ISO 22674	Tarifs NGAP		
Titane	Tarifs NGAP		
Autre métal	Tarifs NGAP		
Définitive céramo-métallique			
Céramique sur CoCr	Tarifs NGAP		
Céramo-métallique NF EN ISO 9693	Tarifs NGAP		
Autre céramo-métallique	Tarifs NGAP		
Définitive céramo-céramique			
Céramique dentaire NF EN ISO 6872	Tarifs NGAP		
Autre céramo-céramique	Tarifs NGAP		

Cliquez sur ce bouton pour rajouter des matériaux de prothèse s'il vous en manque.

Pour chaque matériau, saisissez vos honoraires, le laboratoire et les coûts d'achat (nécessaire au devis conventionnel).

Pour les matériaux que vous n'utilisez pas pour les couronnes, laissez les cases vides.

...ou cliquez sur le bouton « Tarifs NGAP » pour récupérer votre tarif déjà configuré dans un acte NGAP.

Enfin, validez vos tarifs

Avant le 1^{er} juin...



Le postit proposant le passage à la CCAM s'affichera sur le bureau de LOGOSw, systématiquement à l'ouverture de votre session jusque début juin.

Les étapes préparatoires doivent être réalisées pour chaque praticien du cabinet, depuis n'importe quel ordinateur (les informations saisies sont automatiquement récupérées par les autres ordinateurs).






Une fois le 1^{er} juin passé, vous pourrez retrouver cet assistant de préparation à la CCAM dentaire dans votre profil utilisateur, dans l'onglet Sécurité Sociale.

Quelques repères...

De nouveaux symboles apparaissent dans LOGOSw :

-  En cliquant sur ce livre, vous accédez directement à la fenêtre de nomenclature de votre acte
-  En cliquant sur ce bouton, vous accédez à la fenêtre de recherche d'un acte dans la base CCAM

Des icônes symbolisent les conditions de remboursement d'un acte CCAM, respectivement :

-  Oppos. - Un acte opposable
-  ED - Un acte soumis à entente directe avec le patient
-  ? ED - Un acte soumis à entente directe avec le patient, mais dont le remboursement est soumis à conditions
-  NR - Un acte non remboursable (donc non télétransmis à l'AMO)
-  CMU - Un acte dans le panier de soins CMU-C.

En cliquant sur ces boutons, vous accédez à une fenêtre décrivant les conditions de remboursement, les tarifs...

A partir du 1^{er} juin...

Dès le 1^{er} juin, LOGOSw vous alertera si vous tentez de saisir un acte NGAP et vous invitera à choisir l'acte CCAM.

Par exemple, si l'on tente de facturer une obturation 1 face, LOGOSw propose d'utiliser l'acte CCAM correspondant.

Voici l'acte retrouvé par LOGOSw

Vous pouvez enregistrer cette conversion une fois pour toutes

Validez

Passage en nomenclature CCAM

Avec la CCAM dentaire, la cotation NGAP SC9 doit être remplacée par une cotation CCAM. Plusieurs actes CCAM correspondent à cette cotation.

Annuler

Passage en CCAM

Code CCAM	Libellé	Base SS	Remb.
HBBD005	Scellement sillons/fissures 1 dent	21,69 €	NR

HBBD005 : Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur une dent
Indication : acte de prévention en cas de risque carieux. Facturation: la prise

Sélectionner

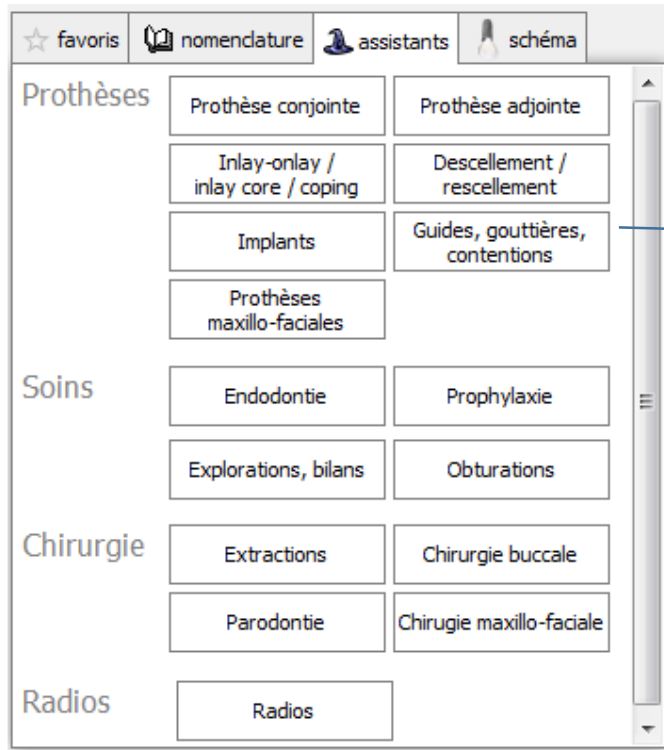
Pour mon acte "Sealant" :
 Toujours utiliser l'acte CCAM HBBD005

[Ne pas convertir cet acte](#)

A partir du 1^{er} juin...

Encore plus simple !

Un nouvel onglet « assistants » sera accessible dans la palette d'outils de la fiche patient et des devis :



Cliquez sur la catégorie d'acte

Puis laissez-vous guider...

A partir du 1^{er} juin...

Par exemple pour l'extraction de dents :

1. Cliquez sur les dents à extraire

2. Sélectionnez les types d'extractions :
Les tarifs sont calculés automatiquement.

Extraction de 4 dents		
Cliquez sur les dents à extraire		
Dt 44	Extr. simple	33,44 €
Dt 22	Alvéolectomie	33,44 €
Dt 26	Séparation des racines	33,44 €
Dt 35	Extr. simple	16,72 €
Dt		€
Total :		117,04 €

3. Enfin, validez la saisie

Retrouvez toutes les explications sur le site des astuces de Ninon.

Rappels sur la CCAM dentaire

Nous vous invitons à lire la « partie 1 » du support de cours sur la CCAM dentaire, disponible sur www.logosw.net/ccam

Voici en résumé quelques particularités de la CCAM dentaire, dans la version 34, qui est la version applicable au 1^{er} juin...

Rappels sur la CCAM dentaire

- Certains actes ne sont pas encore inscrits dans la CCAM version 34 :
 - Le bridge cantilever et le bridge 2 éléments
 - La séance de sédation MEOPA
 - l'aéro-polissage, les prélèvements parodontaux par frottis/culture
 - le simple dégagement chirurgical d'une dent retenue.

Si vous réalisez ces actes, il devront être facturés sans code NGAP ni CCAM.

Le patient ne sera donc pas remboursé par l'Assurance Maladie.

Une nouvelle version de la CCAM est en cours de préparation

[pour septembre](#), pour inclure ces actes, suivant l'avis que portera la HAS.

Rappels sur la CCAM dentaire

- Certaines conditions de remboursement changent :
 - Les couronnes unitaires sur implant sont systématiquement remboursées sur la base de 107,50 € (ex SPR50)
 - Les bridges sur implants ne sont pas du tout remboursés, que ce soit les inters ou les piliers

Conditions de remboursement du bridge

- La facturation d'un bridge s'opère en deux temps:
 - La facturation du bridge de base (2 piliers + 1 inter)
Il n'est remboursé que si au moins un des deux piliers est sur une dent non reconstituable durablement. La base de remboursement est de 279,50 € (~SPR130)
 - La facturation des éléments supplémentaires.
2^{ème} et 3^{ème} inter : remboursés à 0 (et inscrits sur la feuille de soins)
4^{ème} inter et au-delà : base de remboursement 10,75 € (~SPR5)
piliers supplémentaires : ils ne sont remboursés que sur les dents non reconstituables durablement 107,50 € (~SPR50)

Le choix des dents dans le bridge de base peut avoir une incidence sur le remboursement du patient.

Conditions de remboursement du bridge

- Un bridge sur implant n'est jamais remboursé (ni les piliers ni les inters)

Si vous avez réalisé un devis en NGAP pour un bridge du implant, il vous faudra donc en émettre un à jour en cotations CCAM.

- Un bridge en extension ne possède aucun code donc n'est pas remboursé

Conditions de remboursement du bridge

Pour un patient CMU-C, seul le bridge de base fait partie du panier de soins, si et seulement si :

- ses règles précédentes de remboursement sont respectées
- chacun des 3 éléments du bridge de base est :
 - Soit en alliage métallique
 - Soit céramo-métallique, s'il est placé sur une incisive, canine ou 1^{ère} prémolaire

Conditions de remboursement du bridge

Si les conditions CMU-C ne sont pas respectées, le bridge de base est tout de même remboursé, aux conditions d'un patient non CMU-C (le patient garde toutefois sa couverture complémentaire et son droit au tiers payant).

- Les piliers et inters supplémentaires ne font jamais partie du panier de soins : ils sont remboursés aux mêmes bases qu'un patient non CMU-C, en bénéficiant de la couverture complémentaire et du tiers payant.

LOGOSw automatise ces règles : pas de risque de vous tromper !

Afin de simplifier votre passage en CCAM sans connaître les nombreuses règles de facturation, vous avez tout intérêt à utiliser l'onglet des assistants CCAM...